

## La Fondation Entreprendre, le Fonds AXA pour le Progrès humain et la Fondation Ceetrus lancent un appel à contributions : « Entreprendre l'adaptation au changement climatique »

- 4 associations ou coalitions d'intérêt général seront accompagnées sur 3 ans (R&D, évaluation d'impact...).
- Soutenir l'émergence, la création et la reprise de 150 projets entrepreneuriaux contribuant à l'adaptation des territoires au changement climatique.
- Une dotation globale de 1 000 000 € répartis entre les 4 lauréats, incluant la mise en relation avec un écosystème d'experts et la participation à une démarche d'innovation sociale, territoriale et environnementale.

**Paris, le 30 juin 2026** – Face à l'intensification du changement climatique et ses conséquences sur la société et plus spécifiquement sur les territoires, la Fondation Entreprendre, le Fonds AXA pour le Progrès humain et la Fondation Ceetrus, lancent l'appel à contributions « Entreprendre l'adaptation au changement climatique ». Il vise à identifier quatre associations ou coalitions d'intérêt général pour **faire de l'entrepreneuriat un levier concret d'adaptation des territoires au changement climatique**. Les lauréats bénéficieront d'une dotation de 250 000 € chacun. Ils feront partie d'un **programme triennal** qui entend tirer des enseignements, identifier des bonnes pratiques et en favoriser l'essaimage.

### Un enjeu majeur : adapter les territoires face à l'urgence climatique.

Canicules, sécheresses, inondations, érosion du trait de côte, feux de forêt : le changement climatique transforme et fragilise les territoires, l'économie et la vie au quotidien. En 2023, la France a déploré 5 000 décès liés à la chaleur et compte des centaines de milliers de logements menacés par le recul du trait de côte. À lui seul, l'été 2025 a coûté 10,1 milliards d'euros au pays, soit environ 0,39% du PIB. Face à ces bouleversements, **s'adapter devient un enjeu collectif majeur appelant des réponses concrètes et ancrées localement**.

### L'entrepreneuriat, un levier d'adaptation ancré dans les territoires

L'entrepreneuriat ancré localement est un levier essentiel de la vitalité et de la résilience des territoires. Il valorise leur histoire et leurs savoir-faire, anime des coopérations entre acteurs locaux. Il est créateur de valeur économique, sociale, culturelle et écologique. Le collectif de mécènes du programme porte la conviction que l'entrepreneuriat peut aussi être un puissant **moteur d'innovation sociale pour répondre aux enjeux de l'adaptation**. Mais trop peu de dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat proposent des programmes orientés sur les enjeux d'adaptation permettant de stimuler l'innovation et le déploiement de solutions entrepreneuriales sur cet enjeu déterminant pour de nombreux territoires.

## Une démarche collective sur trois ans pour accompagner 150 projets dédiés à l'adaptation des territoires au changement climatique

L'appel à contributions s'inscrit dans la « Réponse Collective », une modalité d'action développée par la Fondation Entreprendre qui fédère, autour d'un enjeu ciblé, des mécènes, des associations, des acteurs publics et experts. Pendant trois ans, ce collectif travaillera à faire émerger des dispositifs d'accompagnement entrepreneurial, à tester et à pérenniser des solutions sur le terrain. L'ambition : **accompagner, grâce à ces dispositifs, 150 projets entrepreneuriaux** (création et reprise pour l'adaptation au changement climatique des territoires. L'enjeu sera de tester et pérenniser des dispositifs d'accompagnement ayant fait leur preuve sur le terrain et de proposer des recommandations pour les développer à plus grande échelle.

Les dispositifs d'accompagnement s'inscriront dans l'une des filières ci-dessous, exposées au changement climatique :

- Agriculture, Pêche, Alimentation et Forêts
- Habitat, Urbanisme de proximité et Mobilité
- Modèles touristiques ou de loisirs menacés
- Gestion des ressources (eau, énergie...) et des déchets

### Les critères de sélection et processus de candidature

L'appel à contributions « Entreprendre l'adaptation au changement climatique » est ouvert aux structures d'intérêt général éligibles au mécénat, seules ou réunies au sein d'une coalition d'acteurs.

Pour être éligibles au programme, **les structures doivent proposer des projets** répondant à **4 principaux critères** :

- porter sur l'accompagnement de projets entrepreneuriaux en lien avec l'adaptation au changement climatique ;
- soutenir l'émergence, la création ou la reprise de ces projets entrepreneuriaux (des projets qui ne porteraient que sur de la sensibilisation ou la coopération sont exclus) ;
- proposer des dispositifs d'accompagnement s'appuyant sur les spécificités des territoires : vulnérabilités climatiques, réalités socio-économiques, acteurs présents et besoins des populations ;
- être construits sur trois ans et être opérationnels, au plus tard, au dernier trimestre 2027.

### Les principales étapes de l'appel à projets :

- 29 juin -16 septembre 2026, 18h : dépôt des dossiers de candidatures
- Semaine du 19 octobre 2026 : annonce des candidatures retenues pour le jury final
- Du 26 octobre au 23 novembre : préparations des candidats présélectionnés au jury final
- Semaine du 23 novembre 2026 : jury final composé des mécènes et d'experts externes
- 4 décembre 2026 : Annonce des lauréats de l'appel à contributions

Pour candidater : <https://4059035899.wiin.io/fr/applications/entreprendre-ladaptation-au-changement-climatique>

Pour lire la note de cadrage et toutes les étapes de l'accompagnement : <https://www.fondation-entreprendre.org/actualite/appel-a-contributions/>

Pour toute question, les répondants peuvent contacter les équipes de la Fondation Entreprendre par courriel : [programmes@fondation-entreprendre.fr](mailto:programmes@fondation-entreprendre.fr).

---

#### À propos de la Fondation Entreprendre

La Fondation Entreprendre, fondation reconnue d'utilité publique, agit pour faire de l'entrepreneuriat un levier de transformation sociétal. Depuis 2008, elle finance, fédère et pérennise l'écosystème associatif agissant sur le champ de l'entrepreneuriat. Elle articule son action autour de trois enjeux : encourager un entrepreneuriat utile à la société sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux, développer la vitalité économique et sociale des territoires les plus fragiles et isolés (QPV, ruralités), favoriser l'entrepreneuriat comme vecteur d'égalité des chances en le rendant accessible au plus grand nombre. En 2025, elle a soutenu 37 projets ou associations sur le territoire national, représentant 272 133 bénéficiaires, 27 745 entreprises créées ou reprises et 81 701 emplois. Elle accompagne 5 fondations sous son égide et gère La Filature, pépinière d'une dizaine de structures dédiées à la cause entrepreneuriale.

Pour en savoir plus : <https://www.fondation-entreprendre.org>

Sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/fondation-entreprendre>

#### À propos du Fonds AXA pour le Progrès humain

Le Fonds AXA pour le Progrès humain rassemble les principales actions philanthropiques du Groupe AXA et des Mutuelles d'assurances AXA, en France et à l'international. Doté de 60 millions d'euros par an, ce fonds de dotation vise à amplifier le soutien des projets à impact des quatre domaines historiques du mécénat d'AXA : science, nature, solidarité et culture. Le Fonds AXA pour le Progrès humain s'inscrit pleinement dans le prolongement de la mission d'AXA : « Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte » et met en œuvre sa vision élargie de la protection, qui s'étend à la résilience des sociétés et à la réduction des inégalités, dès aujourd'hui et pour les générations futures.

Pour en savoir plus : <https://axafoundation.org/fr>

#### À propos de la Fondation Ceetrus

La Fondation Ceetrus soutient des initiatives entrepreneuriales à visée régénérative, au service de l'immobilier, de l'environnement et du lien social. Elle accompagne les acteurs qui placent le vivant au cœur de leurs actions, favorisent la vitalité des territoires et renforcent la résilience des écosystèmes sociaux et écologiques. Créée il y a plus de 15 ans, elle est présente en France métropolitaine et agit en priorité sur les territoires d'implantation de la foncière Ceetrus afin de favoriser l'émergence de projets à fort impact local. Convaincue que la transformation passe par des modèles économiquement solides, la Fondation promeut l'entrepreneuriat social et accompagne les porteurs de projets dans la construction de solutions viables, qui ne se contentent pas de limiter les impacts négatifs, mais cherchent activement à restaurer, améliorer et régénérer les ressources mobilisées.

Pour en savoir plus : <https://www.ceetrus.com/fondation/>

Sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/showcase/fondation-ceetrus>

<b>Contacts médias Fondation Entreprendre – Agence LEON</b>	<b>Relations presse - Groupe AXA</b>
Lucile BÉGUIN-LEMOINE – Gaëlle LEGRIS <a href="mailto:lucile@agence-leon.fr">lucile@agence-leon.fr</a> - <a href="mailto:gaelle@agence-leon.fr">gaelle@agence-leon.fr</a> 06 85 18 30 90 – 06 26 14 14 90	Ziad Gebran - Alhem Girard <a href="mailto:ziad.gebran@axa.com">ziad.gebran@axa.com</a> - <a href="mailto:ahlem.girard@axa.com">ahlem.girard@axa.com</a> 01 40 75 46 74 <b>AXA France</b> Helicia CHALON – Antoine DEMIERE <a href="mailto:helicia.chalon@axa.fr">helicia.chalon@axa.fr</a> - <a href="mailto:antoine.demiere@axa.fr">antoine.demiere@axa.fr</a>